

Remis en mains propres
au secrétariat par
Haud Sgorbini le
23/04.

Objet : Suite rencontre intersyndicale / DGS du 8 avril 2025

Lyon, le 15 avril 2025

Copies : Bruno Bernard, Zémorda Khélifi, Lise Foumot-bogey

A l'attention d'Anne Jestin
Directrice Générale des Services

Madame la Directrice Générale des Services,

Comme convenu lors de notre rencontre du 8 avril dernier, vous trouverez ci-dessous la liste des éléments dont nous souhaitons être destinataires :

- Par délégation et direction, le nombre de postes et les effectifs actuels par grade,
- Un état d'avancement de la républication des postes,
- L'état détaillé, poste par poste, d'avancement des recrutements réels et des recrutements infructueux,
- La liste des postes non remplacés et les mesures prises (report sur d'autres agents, arrêt des missions, lesquelles ?),
- L'identification des réorganisations dans les services induits par ces non remplacements,
- Des certitudes sur l'arrêt du stop and go qui mettent toutes les directions et les agents en grandes difficultés de fonctionnement,
- Des priorisations sur les projets et activités, sachant que vos choix d'arrêt des recrutements imposent des décisions d'arbitrage de la part de l'exécutif,
- Les chiffres sur les délais d'examen des dossiers par les services et leur suivi, pour jauger de l'amélioration ou non de la situation et voir comment le service public est rendu. Ex : délai dossier MDMPH,
- Les taux réels de vacance de postes, ainsi que les délais moyens de recrutement (mini et maxi),
- Le taux d'absentéisme au jour le jour (trimestriel ?) et par direction,
- Les économies, de fait, réalisées par la collectivité sur l'absentéisme pour maladie,
- La répartition des charges de travail.

Nous souhaitons que ces éléments soient au maximum analysés, par délégation. Ces indicateurs sont à remettre à jour 2 fois/an.

Par ailleurs, contrairement à ce que vous avez annoncé le 8 avril, la moyenne des départs par an sur 2021-2022 et 2023 est de 736 et non de 500.
Votre affirmation a des conséquences importantes sur le nombre de renouvellements.
Nous vous remercions de clarifier ce point.

Enfin, comme nous l'avons déjà fait savoir, nous vous demandons l'ouverture, sans tarder, des négociations avec l'intersyndicale.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Générale des Services, l'expression de nos salutations distinguées.

